



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bulletin Technique 18

Le 09 août 2018

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte [le BSV Aquitaine Viticulture 18 du 7 août 2018](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzans, Soufflet Vigne et les ADAR de secteurs. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens et Promété.

### L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

<b>Phénologie</b>	Véraison en cours
<b>Tordeuses</b>	Départ de vol sur la partie Sud-Ouest du réseau. Activité faible du papillon
<b>Mildiou</b>	Période de nouveau favorable, forte pression nécessitant un maintien de la protection selon état sanitaire constaté
<b>Flavescence Dorée</b>	Déclenchement d'un nouveau traitement sur MONT01, MONT03, PUI01, PUI04, STEM01, STET01, STSU02, STSU03, STSU05 Début des prospections lundi 13/08
<b>Oïdium</b>	Arrêt de la protection conseillé sauf parcelles déjà touchées

## Phénologie au vignoble

### Observations réalisées les 7 et 8 août

La mi-véraison est atteinte sur la majorité de notre secteur. Sur le réseau de 28 parcelles suivies, seules 9 d'entre elles n'avaient pas dépassé les 50% de véraison au 8 août (mais 5 sont > 40%). La parcelle la plus tardive était à 12% alors que les plus avancées atteignent la fin de la véraison.



## Synthèse Météorologique

### Synthèse météo du 2 au 8 août

La semaine dernière est marquée par une période de canicule importante, avec parfois plusieurs jours consécutifs où les températures minimales sont restées supérieures à 20°C et les maximales supérieures à 37°C. Les températures moyennes enregistrées cette semaine sont supérieures de 3°C à celles de la semaine précédente (26.2°C contre 23.3°C). Cette canicule a pris fin mardi 7 août avec le retour d'un temps plus orageux, une baisse des températures et des averses en fin de nuit mercredi et jeudi matin, avec des cumuls variant de 6.5 mm à 20 mm (ces cumuls prennent en compte les pluies jusqu'à ce jeudi 9 à 6h00).

STATIONS- Lieux dits (2 au 8 août 2018)	Température Min. obsv	Température Max. obsv	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
LIBOURNE-Garderose	17.5	37.6	26.9	11.4
LUSSAC-Pichon	16.3	37	25.9	8.6
MONTAGNE-Goujon	15.1	37.8	26	6.5
NEAC Lavergne	14.6	39.2	26.2	9.4
POMEROL-Evangile	16.6	37.5	26.5	9.5
ST CHRISTOPHE -la Pelleterie	17.6	37.7	26.9	17.6
ST EMILION-Gare SNCF	16.1	37.9	26.1	12.5
ST EMILION- La Marzelle	15.7	37.4	26	10
ST EMILION Gendarmerie	16.5	37.3	26.5	12
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	15.3	36.7	25.8	13.6
VIGNONET-ST PEY - La Vergne	13.6	37.6	25.3	20

Tableau 1 : Données météorologiques : du 2 au 8 août 2018

### Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue, Promété) : du 9 au 15 août

Quelques averses pourraient encore avoir lieu ce jeudi, avant un retour d'un ciel plus dégagé et une hausse régulière des T°C jusqu'à dimanche 12 août (maximales attendues 32°C). Un nouvel épisode orageux arrivera ensuite lundi 13 avec des cumuls de pluies variant de quelques millimètres à 20 mm selon les sources et une baisse des T°C, qui remonteront ensuite jusqu'à jeudi prochain.



## Observation des ravageurs

**Les participants au réseau peuvent réaliser les relevés le jeudi / vendredi**

### DEPART DU 3<sup>ème</sup> VOL ET PONTES ASSOCIEES

Le suivi des pièges à phéromones réalisé cette semaine met en évidence un départ de vol Eudémis sur la partie Sud-Ouest de notre réseau. Des captures ont été enregistrées sur les communes de St Sulpice de Faleyrens (Le Jonca : 25 papillons / semaine, Mouille-cul 15 p / s) et Vignonet (Le-Bourg : 11 p / s).

Toutefois, ce constat n'est pas généralisé puisque sur les 143 pièges relevés, seuls 18 présentent au moins 1 capture. A ce jour, il n'est pas possible d'identifier une reprise d'activité de vol sur une majorité des communes. Le tableau ci-dessous récapitule les tendances :

Communes	Nb pièges avec captures	Nb pièges total	Départ de vol
Lalande de Pomerol	0	10	Non détecté
Les Artigues de Lussac	1	3	Non détecté
Libourne	2	8	27-30 juillet
Lussac	4	18	Non détecté
Montagne	4	22	Non détecté
Neac	0	7	Non détecté
Puisseguin	1	15	Non détecté
St Christophe des Bardes	0	9	Non détecté
St Emilion	0	13	Non détecté
St Etienne de Lisse	0	3	Non détecté
St Hippolyte	0	4	Non détecté
St Laurent des Combes	0	3	Non détecté
St Pey D'Armens	0	3	Non détecté
St Sulpice de Faleyrens	5	17	2-5 aout
Vignonet	1	8	2-5 aout
<b>Total général</b>	<b>18</b>	<b>143</b>	

Sur la partie Nord-Est du territoire du GDON (Lussac, Montagne, Puisseguin) des captures très ponctuelles ont été observées, sans que l'on puisse confirmer réellement le départ de vol (1 papillon / piège). **Nous recommandons aux vignerons qui possèdent un piège de réaliser des relevés réguliers sur cette période pour évaluer la présence des adultes.**

Sur le réseau de pièges alimentaires les résultats sont dans la continuité de la semaine précédente. Des captures régulières ont été recensées à **Libourne-Garderose** (moyenne de 7 papillons / jour du 4 au 7 aout). Sur les 4 autres parcelles les relevés n'ont pas permis d'identifier un départ de vol.

Nous poursuivons actuellement les suivis de pontes afin de préciser les dates de début de 3<sup>ème</sup> génération et le niveau de pression exercé par ce ravageur. Des œufs frais ont été observés à Vignonet (Teyssier) et St Sulpice de Faleyrens (Mouille-cul) avec 12% de pontes sur chacune des parcelles. **La présence de pontes donne une indication essentielle afin de positionner au mieux une éventuelle intervention sur la 3<sup>ème</sup> génération.**

### STRATEGIE POUR LES JOURS A SUIVRE

Dans les parcelles ayant subi des pressions larvaires de G2, il est conseillé de procéder à des comptages de pontes réguliers **afin de s'assurer de la présence du ravageur avant toute décision d'intervention**. En effet, certains éléments laissent prévoir un 3<sup>ème</sup> vol de longue durée et **les pontes ne sont pour l'instant pas généralisées**. La période caniculaire des jours précédents pourrait avoir joué un rôle d'ovicide naturel (si T°C sur végétal >34°C) car elle paraît bien synchronisée avec le départ de vol dans ces zones.

### SURVEILLANCE de la pression Cicadelle Verte

Pour rappel, la décision d'une intervention phytosanitaire contre ce ravageur doit être prise **sur la base d'un comptage larvaire**. En effet, ce sont les piqures réalisées par les larves pour se nourrir qui peuvent entraîner des grillures sur le feuillage en fin de saison.

**Le seuil communément admis est de 100 larves pour 100 feuilles** mais reste à relativiser en fonction d'autres facteurs, notamment l'état général du feuillage et la durée de présence des larves au vignoble. Lors de vos comptages, il est également nécessaire de bien différencier les larves de cicadelles vertes (*Empoasca vitis*) des larves de cicadelles italiennes (*Zygina rhamni*), présentes à cette période mais qui ne représentent pas de nuisance.

Des observations menées le 3 aout sur 10 parcelles ont démontré une très faible activité de ce ravageur au vignoble. **En effet, le niveau de larve varie de 1 à 14%**. Ce niveau de population est identique à celui observé les semaines précédentes.



## Cicadelle de la Flavescence Dorée :

### DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE

#### DANS LES ZONES CONCERNEES

#### **IMPORTANT : Rappel du protocole**

La décision de renouvellement de Traitement Obligatoire concerne uniquement les zones déjà traitées courant Juin 2018. Référez-vous au courrier du 26 avril 2018 pour connaître vos parcelles concernées si besoin.

Le renouvellement de traitement ne s'applique pas aux parcelles ayant déjà été traitées 2 fois à l'aide de Pyrèvert, sauf consignes spécifiques du GDON.

Le déclenchement d'un TO est basé sur les résultats de piégeage de l'insecte vecteur. Le suivi de ce réseau s'est achevé ce **lundi 6 aout**, les résultats sont **DONC DEFINITIFS**. Le déclenchement d'un traitement peut être effectué dès à présent et jusqu'au 26 août 2018.

**Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des consignes de traitement :**

Tableau 2 : Décision de renouvellement de TO-2018

ZONES	Décision finale de renouvellement de Traitement
ART01	NON, aucun renouvellement obligatoire
BILLAUX	NON, aucun renouvellement obligatoire
COND01	NON, aucun renouvellement obligatoire
COND02	NON, aucun renouvellement obligatoire
LAL01	NON, aucun renouvellement obligatoire
LAL02	NON, aucun renouvellement obligatoire
LAL03	NON, aucun renouvellement obligatoire
LUS01	NON, aucun renouvellement obligatoire
LUS03	NON, aucun renouvellement obligatoire
LUS04	NON, aucun renouvellement obligatoire
MONT01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
MONT03	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
MONT04	NON, aucun renouvellement obligatoire
MONT05	NON, aucun renouvellement obligatoire
NEAC01	NON, aucun renouvellement obligatoire
PUI01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
PUI03	NON, aucun renouvellement obligatoire
PUI04	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STEM01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STET01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STSU02	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STSU03	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STSU04	NON, aucun renouvellement obligatoire
STSU05	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
Zone_1_ART	NON, aucun renouvellement obligatoire

## PROSPECTIONS FLAVESCENCE DOREE

Le chantier de prospection débutera lundi 13 aout et se poursuivra jusqu'au vendredi 31 aout. Environ 4000 ha de vignes seront parcourus durant ces 3 semaines, répartis sur les secteurs suivants :

→ **Lussac** : 2/3 Est de la commune

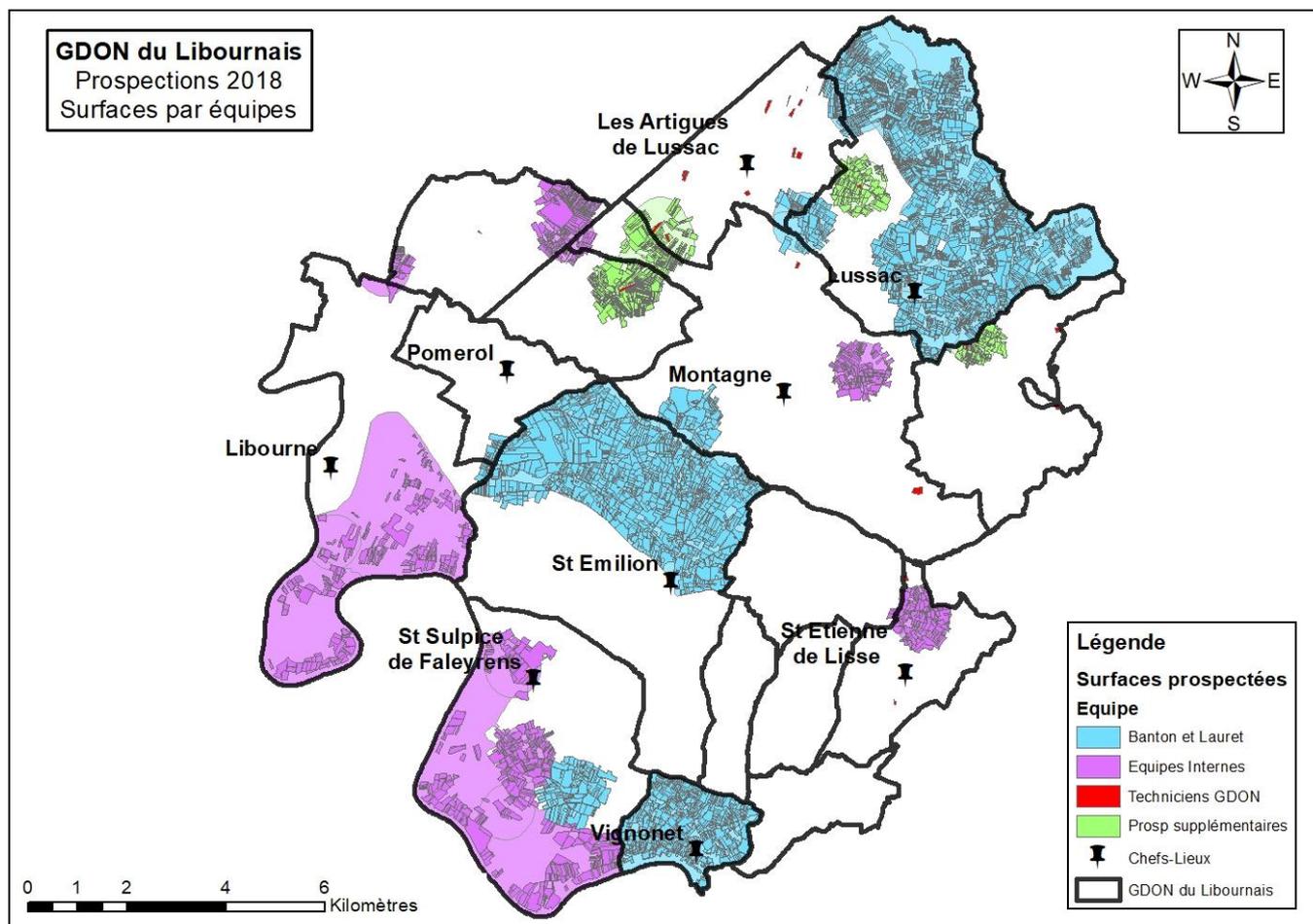
→ **Libourne** : secteur Condat et ODG St Emilion

→ **St Emilion** : moitié Nord de la commune

→ **Vignonet** : intégralement

→ **St Sulpice de Faleyrens** : ODG Bordeaux

→ **Cercles** : BILLAUX, LAL01, LAL02, LUS01, LUS03, MONT01, MONT03, MONT05, STEM01, STET01, STSU02, STSU03, STSU04, STSU05



Carte 1 : Surfaces en prospection en 2018 par équipe

La semaine prochaine, les équipes seront réparties sur les secteurs de Lussac (Nord et Sud), St Sulpice de Faleyrens (ODG Bordeaux et cercle STSU05) et le cercle STET01.



## Maladies Cryptogamiques

### OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

#### SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES du 9 au 15 août

La sensibilité des grappes aux différentes maladies diminue avec l'avancement rapide de la véraison.

**Mildiou** : Malgré la faible progression de la maladie cette semaine, les conditions climatiques redeviennent plus favorables (pluies passées et à venir) et nécessitent le maintien d'une protection phytosanitaire continue. Il est également important de maintenir un feuillage fonctionnel pour la maturation des baies.

**Black rot** : Pas de nouvelle progression des symptômes. La thématique ne doit être prise en compte que sur les parcelles déjà touchées.

**Oïdium** : L'arrêt de la protection est désormais conseillé, à l'exception des parcelles présentant des symptômes pour lesquelles il faudra attendre la fin de la véraison.

**L'équipe du GDON du Libournais**